

RÉFORME DE L'ÉTAT

Stoléru invite Sarkozy à renoncer à un « Small Business Act » à la française

« *Un combat perdu d'avance.* » Telle est la conclusion à laquelle est arrivé Lionel Stoléru au terme de quatre mois de travail sur le « Small Business Act » à la française promis par Nicolas Sarkozy – et accessoirement par Ségolène Royal et François Bayrou – pendant la campagne présidentielle.

Dans un rapport qu'il remet aujourd'hui au président de la République, l'ancien secrétaire d'Etat au Plan de François Mitterrand juge « inutile » de se battre à Bruxelles pour qu'une position européenne soit arrêtée en faveur d'un accès quantifié des PME aux marchés publics, comme aux Etats-Unis. Et pour qu'une telle disposition soit acceptée par voie de conséquence à l'OMC, dans le cadre de la renégociation en cours de l'accord sur les marchés publics. « *Jamais la Commission représentée par Charlie McGreevy n'acceptera de présenter une telle demande (...) et ce n'est pas dans les priorités des vingt-sept pays membres* », estime Lionel Stoléru, qui va beaucoup plus loin : à quoi bons'acharner à vouloir imposer un quota de 23 % de la commande publique aux PME, « *alors que ce pourcentage est déjà de 33 % en*

France ? », demande-t-il. Manifestement, Lionel Stoléru ne craint pas de s'afficher « *en contradiction* » avec le chef de l'Etat. « *Je n'ai pas l'esprit courtisan* », écrit-il en préambule de son rapport.

Quinze mesures pragmatiques

Il n'empêche, le dossier pourrait connaître une suite. Car selon lui, pas moins de quinze mesures pragmatiques peuvent être prises rapidement sans avoir à révolutionner lois et règlements. C'est ce qu'affirmait, dès le mois de mars, le Comité Richelieu, une association à l'origine du Pacte PME qui permet déjà de trouver des accords de gré à gré entre les PME et plusieurs grands comptes, comme EDF ou la SNCF.

Lionel Stoléru préconise ainsi un « *toiletage* » du Code des marchés publics pour, notamment, « *généraliser l'allotissement* » des contrats et faire de la sous-traitance aux PME « *un critère d'attribution* » des marchés. Et il propose au gouvernement de créer « *un réseau France-PME* » autour d'Oséo, des régions et des réseaux consulaires. De quoi satisfaire amplement la CGPME de Jean-François Roubaud.